

15244/16

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 20 janvier 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 20 janvier 2017

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant, pour la Slovaquie et le Royaume-Uni, du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

E 11752



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 17 janvier 2017
(OR. en)

15244/16

SOC 771
EMPL 519

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant, pour la Slovaquie et le Royaume-Uni, du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

**portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant,
pour la Slovaquie et le Royaume-Uni,
du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994 instituant une Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail¹, et notamment son article 8,

vu les listes de candidats présentées au Conseil par les gouvernements des États membres, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs,

vu les listes des membres titulaires et des membres suppléants du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail,

¹ JO L 216, du 20.8.1994, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par décision du 17 octobre 2016¹, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, pour la période allant du 8 novembre 2016 au 7 novembre 2019.
- (2) Le gouvernement de la Slovaquie a présenté une candidature pour un siège à pourvoir.
- (3) L'organisation d'employeurs BUSINESSEUROPE a présenté une candidature pour un siège à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 17 octobre 2016 portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (JO C 386 du 20.10.2016, p. 3).

Article premier

Sont nommés membre titulaire et membre suppléant du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période se terminant le 7 novembre 2019:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Pays	Membre titulaire	Membre suppléant
Slovaquie	M ^{me} Lucia SABOVÁ DANKOVÁ	

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

Pays	Membre titulaire	Membre suppléant
Royaume-Uni		M. Terry WOOLMER

Article 2

Le Conseil procèdera ultérieurement à la nomination des membres titulaires et des membres suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
